

SÉANCE DU 10 MAI 2017

L'An deux mille dix-sept, le dix du mois de mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le cinq dudit mois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain **MORÈVE**, Maire.

Présents : MM. Alain **MORÈVE**, André **PEROIS**, Thierry **MARCHOUX**, Sébastien **MARCHAND**, Ludovic **MORESVE**, Jérôme **ROUCHE**, René **HAMON**, Pascal **BOISBOURDIN**, Mmes Nicole **BRUNEAU**, Mélanie **PULVERIN**.

Absent Excusé : M Abel **DE NEVE**.

Madame Mélanie **PULVERIN** est désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance du 12 avril 2017 approuvé.

2017-030 - DM N° 2

Une partie de la prestation informatique fournie par l'entreprise SEGILOG correspond à la fourniture de cession de droits informatiques.

La commune a fait réaliser des panneaux d'informations pour le plan d'eau.

Il convient d'inscrire ces dépenses en investissement.

Il convient d'effectuer les virements de crédits suivants :

Sens	Chapitre	Compte	opération	libellé	montant
D	20	2051	00044	Concessions et Droits	+2 268,00 €
D	21	2188	00143	Autres immobilisations corporelles	+ 504.00 €
D	23	2315	00141	Installation matériels et outillages techniques	- 2 772.00 €

Le Conseil, après avoir entendu ces explications, à l'unanimité, approuve ces virements de crédits.

207-031 SIEIL – Renforcement Razilly – Route de Razilly - RD 31

Le SIEIL, dans le cadre d'un projet d'effacement du réseau de distribution publique d'énergie électrique dans le secteur de Razilly, propose d'organiser et de coordonner la maîtrise d'ouvrage de l'effacement des réseaux de télécommunication de la partie génie civil et d'en préfinancer la réalisation. Le câblage, relevant de la prérogative d'ORANGE, est exclu de l'intervention.

L'estimatif sommaire lié à cet enfouissement est de :

Génie civil	93 361.13 € TTC (TVA à la charge de la commune)
Frais liés à l'opération	6 565.43 € HT (pas de TVA à la charge de la commune)
Total	99 926.56 €

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce devis,

Décide de ne pas donner suite au projet d'effacement des réseaux de télécommunication.

207-032 SIEIL – sécurisation – Impasse de la Mouline – Rue des Martyrs – RD 13

Le SIEIL, dans le cadre d'un projet d'effacement du réseau de distribution publique d'énergie électrique dans le secteur de la Huche –Mouline, propose d'organiser et de coordonner la maîtrise d'ouvrage de l'effacement des réseaux de télécommunication de la partie génie civil et d'en préfinancer la réalisation. Le câblage, relevant de la prérogative d'ORANGE, est exclu de l'intervention.

L'estimatif sommaire lié à cet enfouissement est de :

Génie civil	26 262.58 € TTC (TVA à la charge de la commune)
Frais liés à l'opération	2 076.21 € HT (pas de TVA à la charge de la commune)
Total	28 338.79 €

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce devis,

Décide de ne pas donner suite au projet d'effacement des réseaux de télécommunication.